

Cahier des charges CECB® Plus (Release 4.10; version avril 2018)

Le cahier des charges CECB Plus définit les exigences minimales que doit remplir le CECB Plus.

1. Bases

Les champs « coordonnées » ainsi que « visite des lieux et discussion » sont à remplir en intégralité, y compris les données de base telles que les plans du bâtiment, la documentation de vente, évent. les valeurs de consommation (mazout, gaz, bois, électricité), la date de la visite des lieux et de l'entretien, les photos.

2. Etat des lieux, évaluation et recommandations

Généralités: brève description des caractéristiques principales de l'état initial en matière de construction et d'énergie.

Enveloppe du bâtiment: description complète et évaluation de l'ensemble des éléments de l'enveloppe du bâtiment comprenant les mesures d'amélioration éventuelles ainsi que le tableau complet avec descriptif, surfaces, valeurs U et état général.

Technique du bâtiment: description complète et évaluation de l'ensemble des éléments correspondant à la technique du bâtiment (généralités, chauffage, eau chaude, électricité).

3. Procédure à suivre - Recommandations générales

En plus de l'état initial, deux variantes au moins doivent être établies pour exposer la situation idéale, dont l'une doit représenter une rénovation complète du bâtiment (par ex. modernisation Minergie®). Dès lors qu'une rénovation complète est planifiée ou qu'un rapport répondant aux exigences du « cahier des charges pour l'analyse du bâtiment avec recommandation sur la mise en œuvre » du 30 juin 2016 de l'OFEN est établi, cette seule variante de rénovation complète sera suffisante pour le CECB Plus.

Font aussi partie des recommandations générales : une évaluation des variantes, une recommandation concrète pour la suite de la procédure, autres recommandations générales éventuelles.

4. Aperçu des variantes et comparaison

Le type et l'étendue des variantes de rénovation doivent être décrits de manière complète.

Enveloppe du bâtiment: données complètes concernant tous les éléments de l'enveloppe du bâtiment.

Technique du bâtiment: données complètes concernant tous les éléments correspondant à la technique du bâtiment (généralités, chauffage, eau chaude, électricité).

La comparaison entre la situation initiale et les variantes doit figurer au dossier.

5. Résultats: données

Doivent être fournies

6. Déperditions thermiques par transmission

Doivent être fournies

7. Besoins énergétiques (énergie finale)

Doivent être fournis

8. Coûts énergétique annuels

Doivent être fournis

9. Taux de contribution des programmes de subvention

Minimum : Prise en compte des subventions du programme d'encouragement cantonal.

10. Coûts d'investissement des mesures

Prise en compte des coûts pour toutes les variantes (enveloppe du bâtiment, technique du bâtiment, électricité, autres coûts de projet).

11. Financement des mesures

Prise en compte de la rentabilité lors d'une utilisation standard (coûts d'investissement, coûts d'entretien et coûts énergétiques).

Annexe A Glossaire et explications

Doivent être fournis

Annexe B données de base

Prise en compte des tarifs locaux/régionaux de l'énergie et de l'électricité, des taux d'intérêt, du renchérissement et des taux de contribution des programmes d'encouragement cantonaux.

Annexe C Détails des variantes de rénovation

Doivent être fournis

Annexe D Résultats détaillés

Doivent être fournis

Annexe E Photos et plans

Plans significatifs (plans d'ensemble avec mesures, coupes, façades) et au moins une photo. Si absence de plans: documentation photographique complète (de l'intérieur et de l'extérieur).

Annexe F Données détaillées du bâtiment et de la technique du bâtiment

Doivent être fournies